Sociale
& médico-sociale
association CROIZAT

ESRP Masson-Timbaud

Agent·e de montage et de câblage en électronique (AMCE)

RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE | PÔLE QUALIFIANT | FILIÈRE ÉLECTRONIQUE | LIEN RNCP

Lieu Montreuil
Zone géographique Région Île-de-France
Durée de formation 2332 heures / 17 mois
Niveau niveau 3 / CAP-BEP
Période en entreprise 420 heures / 12 semaines
Effectif 14 places
Taux de réussite 70% de réussite en 2025*

Sessions de la formation

08/01/25 - 07/07/26
Date(s) de la visite
sur liste d'attente

08/01/26 - 07/07/27

12/08/26 - 11/02/28

Le métier

Description

Souder et câbler des composants électroniques sont les missions de l'agent·e de montage et de câblage en électronique. Manuellement ou à la machine, à l'unité ou en petite série, il·elle fabrique ou répare les cartes électroniques. Il·elle travaille dans l'industrie aéronautique, militaire ou automobile, les télécommunications ou la santé.

Intitulé des postes

Monteur·euse câbleur·euse - monteur·euse câbleur·euse de composants électroniques - câbleur·euse en électronique

Aspects fonctionnels

Un essai fonctionnel d'une demi-journée en présence du·de la formateur·rice et d'un·e ergonome est possible.

Codes ROME

H2605

La formation

Objectifs

Au cœur du processus de production, l'agent·e de montage et de câblage en électronique équipe et répare des cartes électroniques en brasant des composants électroniques. Il·elle câble et interconnecte des cartes et des sous-ensembles dans un équipement électronique tout en en contrôlant la conformité.

Prérequis

Sans prérequis. Niveau conseillé :

Français niveau A1 (*Connaître les bases à l'oral et à l'écrit)*

Mathématiques niveau 2.1 (se repérer dans l'univers des nombres)

Bureautique niveau 3.1 (connaître les fonctions de base sur un ordinateur)

Tous nos prérequis se basent sur le référentiel Cléa, le CECRL ou le référentiel européen des compétences informatiques (e-CF).

Une immersion est possible pour confirmer le projet de formation. Nous contacter.

Le programme

La formation se compose d'1 phase préparatoire, de 2 modules et de 2 périodes en entreprise. Le déroulé présenté ci-dessous peut varier en fonction du calendrier.

Phase préparatoire

Définition et évaluation du niveau des stagiaires en vue de réactiver et/ou acquérir les savoirs nécessaires à la formation. Créer une cohésion de groupe.

Module 1 - CCP 1 : Équiper et réparer des cartes électroniques

- Préparer et monter des composants électroniques sur une carte électronique
- Braser des composants électroniques sur une carte électronique
- Retirer un composant, reprendre une brasure, rajouter une liaison électrique sur une carte électronique
- Contrôler en fonction d'un document client la conformité d'une carte électronique et tracer son travail

Période en entreprise

Module 2 - CCP 2 : Câbler et interconnecter des cartes et des sous-ensembles dans un équipement électronique

- Préparer et cheminer en faisceau les fils et câbles d'un équipement électronique
- Mettre en place les connecteurs, sous-ensembles et composants de câblage d'un équipement électronique et interconnecter
- Contrôler en fonction d'un document client la conformité du câblage d'un équipement électronique et tracer son travail

Période en entreprise

L'apprentissage

La méthode d'apprentissage

Formation modulaire. Suivi individualisé, accompagnement personnalisé. Travaux pratiques. Activités de groupe. Mises en situation. Périodes en entreprise. Dans certains cas, la durée de la formation peut être adaptée aux besoins de la personne.

Les moyens d'apprentissage

Chaque stagiaire se voit créer un compte informatique OFFICE 365 comportant une adresse mail, un Onedrive, une suite bureautique. Nos salles sont équipées de vidéo-projecteurs et/ou de tableaux interactifs. Une veille technologique constante permet de maintenir les plateaux techniques d'apprentissage et d'examen au niveau de l'agrément (niveau RE). Une médiathèque est à disposition des stagiaires.

L'équipe pluridisciplinaire

Une équipe pédagogique au quotidien (formateur·rice, chargé·e d'insertion professionnelle) et une équipe médico-psycho-sociale en appui (médecin, psychologue, infirmier·ère, assistant·e social·e, ergothérapeute).

Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation

Tout au long de leurs parcours, la progression des stagiaires est évaluée au moyen de dossiers d'évaluation, adaptation de cas pratiques, contrôles de connaissances, mises en situations, questionnaires, entretiens de suivi et de bilan, etc.

Modalités de validation

L'ensemble des modules permet d'accéder au titre professionnel de niveau 3 - CAP, BEP d'Agent·e de Montage et de Câblage en Electronique
Le jury dispose des résultats de la mise en situation professionnelle, du livret des évaluations passées en cours de formation (ECF), du dossier professionnel (DP) et des conclusions de l'entretien final.
Des aménagements pour le passage de l'examen sont possibles sur présentation d'un certificat médical ou d'une attestation MDPH.
Le titre professionnel est composé de blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP). L'obtention du titre professionnel est sanctionnée par la validation de l'ensemble des CCP qui sont cumulables : c'est la capitalisation de CCP. Vous pouvez vous présenter aux CCP dans la limite de la durée de validité du titre.

Modalités et délais d'accès

Nos actions de formation sont ouvertes à toute personne reconnue RQTH de plus de 16 ans. Pour plus d'informations sur les modalités d'accès, cliquez ici. Pour plus d'informations sur l'obtention de la RQTH, cliquez là.
Entre l'obtention de la notification de décision d'orientation professionnelle et la date d'entrée en formation, le délai d'attente peut varier. Nous vous invitons à contacter le secrétariat de la formation qui vous intéresse pour avoir plus de renseignements.

FINANCEMENT ET RÉMUNÉRATION

La Sécurité sociale prend en charge l'ensemble des prestations (formation, transport...). En tant que stagiaire de la formation professionnelle, vous avez le droit à une rémunération. Pour en savoir plus, cliquez ici.

Passerelles et équivalences

Les formations qui suivent sont accessibles en suite de parcours et possibles sous réserve d'une orientation de la MDPH.

- Electronicien·ne de montage de contrôle et de maintenance

La formation proposée par le certificateur n'ouvrent pas la possibilité d'équivalence ou de correspondance.

Accessibilité

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap, quel que soit le handicap. L'équipe médico-psycho-sociale assure une réponse adaptée aux problématiques des stagiaires, notamment sur l'adaptation des postes d'apprentissage. Cliquez ici pour en savoir plus.
Certificateur : ministère du Travail, du plein emploi et de l'insertion | Date d'enregistrement : 09-02-2022
* Sources : études internes 2025. Le taux de réussite est calculé sur les personnes s'étant présentées à l'examen.
Taux de présentation : 100% des personnes se sont présentées à l'examen.

Contact
Secrétariat filière électronique | site Paris
01 44 67 11 21
esrp-idf-electronique@asso-croizat.org